

# Fournitures - 187709-2017

18/05/2017 S95 – – Fournitures – Avis d'attribution de marché – Procédure négociée sans mise en concurrence

---

I. II. IV. V. VI.

France–Chambéry: Logiciels et systèmes d'information

2017/S 095–187709

Avis d'attribution de marché

Fournitures

Directive 2004/18/CE

## Section I: Pouvoir adjudicateur

### I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ville de Chambéry DGA Ressources et gestion publique — DSI mutualisée  
FR717

place de l'Hôtel de Ville, BP 11105

Point(s) de contact: Direction finances et commande publique

73011 Chambéry Cedex

France

Téléphone: +33 479602020

E-mail: marchespublics@mairie-chambery.fr

Fax: +33 479336566

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.chambery.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

Accès électronique à l'information: <http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique:

<http://mairie-chambery.marcoweb.fr>

### I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

### I.3) Activité principale

Autre: Compétences des communes prévues au code général des collectivités territoriales

### I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs:  
non

## Section II: Objet du marché

### II.1) Description

#### II.1.1) Intitulé attribué au marché

Migration de la version client-serveur du logiciel MARCO vers sa version web et migration de MARCO DEMAT vers Marco DEMAT AWS Prestations de maintenance associée.

#### II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Fournitures

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Chambéry.

Code NUTS FR717

- II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique  
L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
- II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions  
Migration de la version client-serveur du logiciel Marco vers sa version Web.
- II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)  
48000000
- II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)  
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non
- II.2) Valeur totale finale du ou des marché(s)
- II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s)  
Valeur: 35 723 EUR  
Hors TVA

#### Section IV: Procédure

- IV.1) Type de procédure
- IV.1.1) Type de procédure  
Négociée sans publication préalable d'un avis de marché  
Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE):  
Directive 2004/18/CE  
1) Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE conformément à l'article 31 de la directive 2004/18/CE  
Les travaux/produits/services ne peuvent être fournis que par un soumissionnaire déterminé pour des raisons:  
liées à la protection de droits d'exclusivité
- IV.2) Critères d'attribution
- IV.2.1) Critères d'attribution  
Prix le plus bas
- IV.2.2) Enchère électronique  
Une enchère électronique a été utilisée: non
- IV.3) Renseignements d'ordre administratif
- IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur  
C17/040
- IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché  
non

#### Section V: Attribution du marché

Marché n°: C17/040 Intitulé: Migration de la version client-serveur du logiciel MARCO vers sa version web et migration de MARCO DEMAT vers Marco DEMAT AWS Prestations de maintenance associée

- V.1) Date d'attribution du marché:  
26.4.2017
- V.2) Informations sur les offres  
Nombre d'offres reçues: 1  
Nombre d'offres reçues par voie électronique: 0
- V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué  
SAS Agysoft  
95 rue Pierre Flourens  
34090 Montpellier

France  
E-mail: marches@agysoft.fr  
Téléphone: +33 467107810  
Fax: +33 467107811

V.4) Informations sur le montant du marché

V.5) Information sur la sous-traitance

Le marché est susceptible d'être sous-traité: non

#### Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.2) Informations complémentaires:

La date d'attribution indiquée dans le présent avis s'entend comme la date de notification du marché. Le montant du marché indiqué s'élève à 35 723 EUR HT hors révision de prix pour une durée de 3 ans à compter de la date de notification. Ce montant comprend les prestations de migration de la plateforme de dématérialisation et la migration de Marco vers Marco Web y compris la maintenance annuelle. Marche public négocié passé application de l'article 30 I 3°C du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics.

VI.3) Procédures de recours

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Grenoble  
2 place de Verdun  
38022 Grenoble Cedex  
France  
E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr  
Téléphone: +33 476429006  
Fax: +33 476518944

VI.3.2) Introduction des recours

Précisions concernant les délais d'introduction des recours: La procédure de passation du présent marché peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Grenoble selon les voies et délais de recours suivants:

- un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat (articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative),
- un référé contractuel dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication d'un avis d'attribution ou, si aucun avis d'attribution n'a été publié, dans un délai de six (6) mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative),
- un recours de pleine juridiction en contestation de validité contractuelle dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi,
- un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

Tribunal administratif de Grenoble  
2 place de Verdun  
38022 Grenoble Cedex

France

E-mail: [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

Téléphone: +33 476429006

Adresse internet: <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/demarches-procedures/>

Fax: +33 476518944

VI.4) Date d'envoi du présent avis:  
15.5.2017